

**COMPTE RENDU – CODIR OMS – 11 OCTOBRE 2017**

Date rédaction : 18/10/2017

Durée : 3h.35mn

Nb de pages : 3

**Présidente d'honneur : Madame Claude BALMAND – Président d'honneur : Monsieur Luc REMOND**

**Comité Directeur OMS:**

*P : présent – R : retardé – E : excusé – A : absent*

Membre	P	R	E	A	Suppléant	P	R	E	A
Stéphane LOPEZ – Président OMS	X								
Thierry BOURNAT - VVB	X								
Franck IZOARD - AEC	X				Raphaël BRIOUDES				
Anne GERIN			X						
Marie-Thérèse RIPOCHE - CAV					Christophe BORNIER - CAV	X			
Nadine FOURNIER - VRC	X				François TROSSET – OMS Récompenses	X			
Grégory STOCKHAUSEN-VALÉRY									
Charles SANTORO - TWIRLING	X				Jérôme IACONO				
Didier BUISSIÈRE – OMS Déplacements			X		Anthony BATY - VBC	X			
Alexandre DUC-MAUGÉ					Victor GONCALVES Abdelkader ATTAF		X		

**ORDRE DU JOUR :**

1. Validation du compte-rendu du précédent CD OMS
2. Entretien avec les clubs de Tennis et de Badminton
3. Travail sur les subventions 2018
  - Vérification des dossiers
  - Validation des Animations enregistrées
4. Règlement des subventions 2018
  - Plafonnement du nombre d'adhérents ?
5. Subventions Déplacements
6. Subventions Récompenses
7. Divers
8. Date de la prochaine réunion

**1. Validation du CR de la réunion précédente**

Reporté au prochain CD.

Le présent compte-rendu sera également validé à cette occasion.

**2. Entretien avec les Clubs de Tennis et de Badminton – 19h/20h**

Accueil de Messieurs - Guillaume MICHEL – Badminton Club Voreppe  
et - Stéphane MOLINARI – Tennis Club Voreppe  
conviés et présents au début de la réunion du CD.

Débat relatif, notamment, aux subventions annoncées précédemment.

Entretien délicat, voire houleux par moments, jusqu'à complète compréhension de tous de la mise en place des nouveaux critères OMS à l'attention des Clubs sportifs actés au sein de cet organisme.

Messieurs MICHEL et MOLINARI ont été conviés à traiter le point 3 avec les membres du CD OMS ; après une première réaction négative prétextant qu'il ne leur incombait pas d'effectuer cette tâche, ils se sont prêtés à l'examen délicat des dossiers de subvention 2018 quant à la partie validation des animations.

### **3. Travail sur les subventions 2018 – 20h/21h30**

⇒ Vérification des dossiers et validation des animations :

Tous les dossiers déposés par les clubs sportifs adhérents de l'OMS ont été relus et les listes déclaratives des animations réalisées au bénéfice du public, Voreppin ou non, ont été pointées.

Ont été conservées, sur ces listes, les animations ouvertes au public de manière générale et qui ne sont pas d'ores et déjà organisées soit par la Commune, soit par l'OMS.

Quelques dossiers demandent à être évoqués avec les déclarants pour une meilleure compréhension du CD.

### **4. Règlement des subventions 2018 – 21h30/22h**

Faut-il plafonner le nombre d'adhérents par Club ou par critère pour une meilleure répartition des subventions ?

Cette décision est très difficile à prendre et le sujet abordé brièvement n'a pas permis de trancher ; l'orientation de l'OMS, à la base, étant de recenser le nombre d'adhérents des clubs, quels qu'ils soient...

La relecture des saisies intégrées dans le tableau des critères de subvention a mis en évidence quelques interrogations nécessitant approfondissement et dialogue avec les clubs déclarants.  
Les réponses sont apportées plus bas.

Le tableau de saisie devra de nouveau être corrigé.

### **5. Subventions déplacement**

Néant

### **6. Subventions récompenses**

Pas de dossier nouvellement présenté.  
Le budget se clôture à 204,31 €uros.

### **7. Divers**

Néant

### **8. Prochaine réunion**

Le prochain CD OMS aura lieu le  
mercredi 08 novembre 2017 à 19h en Mairie, Salle des Adjointes

*Temps prévu : 2 heures*

**P. S.**

**Approfondissement et dialogue avec quelques Clubs déclarants :**

**Retour de Stéphane LOPEZ :**

« Suite au dernier cd oms, nous nous sommes questionnés sur plusieurs éléments concernant les critères d'attribution des subventions.

Suite à mes demandes auprès des divers concernés, voici les réponses :

- tdka : confirmation des randonnées ouvertes à tous
- savate : stage défense ouvert à tous
- cnv : journée sportive en interne au club
- csv : nombre de dirigeants effectif : 31  
C'est une volonté du président d'impliquer un maximum de parents et une volonté de tenter de doubler l'obligation de 1 dirigeant par équipe (obligation imposée par le label fff. Le csv a 17 équipes)
- cnv : confirmation du nombre d'adhérents non licenciés, car ils ne font pas de compétition (coût supplémentaire de 35 euros pour fédération si compétition !)

**Retour de Charles :**

« ...J'en profite pour confirmer que le Twirling Bâton ne fonctionne pas en inter-communes. »

**Retour d'Anthony :**

« Pas de remarques... »

**Retour d'Alexandre :**

« Je prends connaissance du message ci-dessous et confirme les raisons pour lesquelles nous avons 31 dirigeants ; ceci est imposé par notre labellisation.

Toutefois, afin qu'il y ait une logique commune et dans un souci de partage et d'équité, merci de modifier sur le tableur/grille de subvention le nombre de dirigeants à 17 afin que le différentiel financier soit reversé sur les autres associations. »

**Retour de Nadine :**

« En ce qui me concerne et comme discuté en fin de soirée, je souhaiterais que nous revenions sur :

- le nombre limité à 3 manifestations qui n'a pas été validé en CD,
- la prise en compte des interventions dans les écoles (seules 2 assos concernées) qui se veulent on ne peut plus ouvertes à tous les élèves voreppins... un peu les mêmes auxquels on fait les yeux doux pour les Vorepiades... et avant de prendre une décision d'en connaître leur devenir... »